



Formation 604 :

Intitulé de la formation :

Je me spécialise en locaux commerciaux et en fonds de commerce

Identifiant interne : CPF-CR-locaux

Pré requis :

Avoir un projet de spécialisation en locaux commerciaux et en fonds de commerce

Objectifs de la formation :

Les objectifs de ce parcours de formation spécifique sont de :

- Connaître les spécificités du secteur immobilier
- Savoir comment gérer un parc immobilier, à titre personnel et/ou professionnel
- Se former à la gestion administrative des propriétés et copropriétés
- Maîtriser la gestion administrative des locations immobilières

L'accès au catalogue de 7 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Les points forts de la formation :

Formation en ligne de 3 mois pour se spécialiser en locaux commerciaux et en fonds de commerce, éligible au CPF.

Une formation variée qui comprend 4 types de ressources pédagogiques dont :

- des parcours de formation en vidéo enregistrés par les meilleurs experts pour comprendre comment se spécialiser en locaux commerciaux et fonds de commerce.
- un dossier sur les spécificités d'une agence immobilière.
- un e-book « Les clés de la reprise d'entreprise » et des tableaux (prévisionnel, business plan) pour préparer son projet.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 4 types de ressources pédagogiques qui se complètent :

1/ 7 parcours de formation généraux sur la reprise d'entreprise et son développement. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- J'achète ou je fais construire de l'immobilier pour me loger - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'investis dans l'immobilier bâti pour améliorer mes revenus et mon patrimoine - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je deviens un professionnel de l'immobilier - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me spécialise en murs commerciaux et en fonds de commerce – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'administratif des transactions immobilières – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'administratif des locations immobilières – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'administratif des copropriétés - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 10 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

2/ Un document d'environ 30 pages spécifique au métier d'agent immobilier. Ce document permet de réaliser une étude de marché et éclaire sur les opportunités liées à la profession.

3/ Un livre numérique « Les clés de la reprise d'entreprise ».

Ce livre complète les parcours de formation en vidéo et vous permet d'étudier dans le détail les étapes pour développer votre projet d'entreprise :

- Où trouver une opportunité de reprise d'entreprise ?
- Comment préparer sa rencontre avec le cédant de l'entreprise ?
- Quelle méthodologie pour réaliser le diagnostic de la société ?
- Comment évaluer une société ?
- Quelles sont les étapes clés pour réussir son acquisition d'entreprise ?
- Comment convaincre des investisseurs de financer votre reprise ?
- Comment installer son leadership comme nouveau dirigeant ?

4/ Un coaching en visio ou par téléphone réalisé par un consultant en entrepreneuriat :

- le premier rendez-vous a pour objet de vous apprendre à vous former en ligne,

- deux ou trois autres rendez-vous ont pour but de faire le point sur l'avancement de la formation.

Temps forfaitaire parcours, livret BPI, livre : 112 H

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour se spécialiser en locaux commerciaux et fonds de commerce. Il connaît le marché, les bonnes pratiques pour se lancer et trouver des clients. Il a travaillé son projet pour pouvoir le présenter aux financeurs.

Modalités pédagogiques :

7 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

770 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 1 015 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr